

Pilote de destruction : En marche !

- 5 ans d'actions du CERADER 24
- Un collectif qui recueille plus de 3000 signatures
- Une convergence de tous les élus

Le 19 Avril dernier, une rencontre provoquée par J. AUZOU (vice président du conseil départemental) avec M. DELMARES (président de la CAB) accompagné de son conseiller Pascal TABANOU a eu lieu pour faire un point sur le sujet.

Cette rencontre fut fructueuse sur bien des points.

Enfin nous avons pu rencontrer le président de la CAB qui jusqu'à présent nous évitait et ne daignait même pas répondre à nos courriers.

Ensuite parce qu'il s'est engagé (le courrier officiel va suivre) à mettre à disposition sur la zone ANS (en face de la poudrerie) les terrains nécessaires pour l'exploitation du pilote de destruction.

Mais sur ces terrains pourrait être implanté en plus du pilote, l'unité industrielle (tout dépendra du choix d'EURENCO pour le pilote)

Comme les politiques sont tous d'accord sur le sujet, une seconde réunion avec la région, le Grand Périgueux, la CAB ainsi que les chercheurs a eu lieu le 29 Mai 2019 à Bergerac pour lancer et financer une étude de faisabilité procédée.

Petit rappel sur ce procédé : il ne génère aucun déchet et la valorisation de tous les composés issus du traitement qu'ils soient solides liquides ou gazeux est totale et il n'y a pas rejets.

Les produits à valoriser en fin de traitement sont de la silice et des oxydes métalliques ainsi que des composés cimentaires.

Une troisième rencontre a eu lieu le 12 Juin avec cette fois ci le bureau d'études (INEVO) choisi pour mener cette étude.

Après avoir présenté leur mode opératoire, la question économique a été posée sur le coût car les décisions budgétaires doivent être prises rapidement.

Le coût de l'étude devrait être de l'ordre de 65000€ (cela ne représente pas un pognon de dingue)

Le financement serait 60% Région, 10% CAB, 10% Grand Périgueux, le reste à charge du concepteur 20% autofinancement.

La participation de la CAB a été validée par le conseil communautaire le 26 juin, le Grand Périgueux devrait en faire de même le 11 juillet et la région qui a donné son accord validera sa participation lors de sa session en septembre.

La réalisation de l'étude devrait durer 3 mois environs mais il a été décidé de se voir ponctuellement pour faire un point régulier.

Il est convenu qu'au bout de cette période une réunion sera organisée avec tous les politiques (Région, Département, CAB et Grand Périgueux, Mairie) car ce seront eux qui prendront la décision de lancer ou non le projet.

Notre CERADER y participera.

Mais avec les problèmes de la torche à plasma et la réduction voire l'interdiction de l'enfouissement, il faudra à un moment donné prendre ses responsabilités et justifier ses choix devant ses administrés.

Nous (avec le collectif) nous avons pris les nôtres.

Et nos choix sont clairs : Agir pour protéger nos enfants et les générations futures contre ce poison d'amiante mais aussi les autres cancérigènes.

Et cette réalisation renforce le lien avec notre projet de pôle public de l'amiante que nous revendiquons nationalement car le but de la SOMEZ est de créer une installation dans chaque région voire plus.

Et comme le rappelle M. SADOUN son directeur :

L'amiante est un problème mondial alors il faut une solution mondiale